

Nous souhaitons vivement remercier le Sénat et Monsieur le Sénateur Philippe BAS, pour son implication et son interrogation concernant la mise en place du 80 km/heure.

Nous sommes depuis de très nombreuses années porteurs de solutions concernant la Sécurité Routière et malgré nos participations aux instances, malgré des expertises cohérentes et efficaces, nous ne sommes, ni écoutés ni considérés. Les résultats de cette fin de non recevoir participent à l'échec de cette sécurité, malgré une répression accrue.

La délégation des radars embarqués est le combat que nous devons mener parallèlement, il induit des comportements de peur et de concentration sur un seul phénomène alors que la conduite doit être un moment de non stress. Même l'erreur de bonne foi sera sanctionnée, il manquera toujours la pédagogie, les conseils et le contact humain.

L'ensemble des élus, Présidents de Département, Députés, Maires n'ont pas attendu de mettre en place des modifications de la vitesse aux endroits où la dangerosité était constatée.

Comment ne pas considérer ce comportement pour du mépris, le même qui impacte les citoyens les plus vulnérables et les plus fragiles financièrement.

Dans ce moment de grand mépris des citoyens, il est rassurant que les usagers de la route soient enfin écoutés par une instance ô combien importante pour la République.

Nous apportons tout notre soutien et nos expertises à l'ensemble des bonnes volontés et militons pour des États Généraux de la Sécurité Routière et non une nouvelle taxe sur les usagers: les carburants, les assurances, les autoroutes n'en finissant pas d'augmenter alors que rien ne le justifie. Nous avons déjà payé notre quota avec nos impôts.

Thierry Marie
Coordinateur FFMC 50

Fédération Française des Motards en Colère

444 Rue de la chasse aux loups apt n°3 50110 Cherbourg-en-Cotentin Tel: 06 18 63 35 30

Mail: ffmc50@ffmc.fr

Site : <https://www.ffmc50.fr/>

Facebook: FFMC50

Mouvement FFMC :